



Sci:retrait d'un sociétaire pour mésentente

Par **fanfan64**, le **02/01/2008** à **14:27**

je fais parti d'une sci familiale dans laquelle je possède 50% des parts. Je voudrais sortir de cette sci et récupérer la valeur de mes parts. Que dois je faire sachant qu'il y a mésentente totale et communication impossible avec les autres sociétaires. Merci de m'expliquer la procédure si j'amène l'affaire en justice. Est il vrai qu'après expertise des biens, le juge peut procéder à une vente aux enchères de tous les biens afin que je puisse récupérer la valeur de mes parts? A qui dois m'adresser? quel peut être la durée et le cout d'une telle procédure? Merci pour vos conseils